
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant
nomination du secrétaire du Conseil académique de l'Université
de Liège**

A.Gt 11-09-2003

M.B. 09-12-2003

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'Etat, notamment l'article 12 modifié par la loi du 6 juillet 1964;

Vu l'arrêté royal du 23 octobre 1967 portant règlement général des universités et des centres universitaires de l'Etat, notamment les articles 19 et 27;

Vu la liste présentée par le Conseil académique de l'université de Liège,

Arrête :

Article unique. - M. Francis Peters, professeur ordinaire à la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Liège, est nommé secrétaire du Conseil académique de ladite université pour l'année académique 2003-2004.

Bruxelles, le 11 septembre 2003.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

Mme F. DUPUIS

